

NORME  
INTERNATIONALE

**ISO**  
**105-P01**

Deuxième édition  
1993-10-01

---

---

**Textiles — Essais de solidité des  
teintures —**

**Partie P01:**

**Solidité des teintures à la chaleur sèche (à  
l'exclusion du repassage)**

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/003099-990c-41ae-96f1-cf82a99d1f64/iso-105-p01-1993>  
*Textiles — Tests for colour fastness —  
Part P01: Colour fastness to dry heat (excluding pressing)*



Numéro de référence  
ISO 105-P01:1993(F)

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 105-P01 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 38, *Textiles*, sous-comité SC 1, *Essais des textiles colorés et des colorants*.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ccc3c505-6bbc-41ae-96fl-105>

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (incluse dans l'ISO 105-P:1978), dont elle constitue une révision mineure.

L'ISO 105 a été auparavant publiée en 13 «parties», chacune désignée par une lettre (par exemple «Partie A»), avec des dates de publication allant de 1978 à 1985. Chaque partie contenait une série de «sections» dont chacune était désignée par la lettre correspondant à la partie respective et par un numéro de série à deux chiffres (par exemple «Section A01»). Ces sections sont à présent publiées à nouveau comme documents séparés, eux-mêmes désignés «parties» mais en conservant leurs désignations alphanumériques antérieures. Une liste complète de ces parties est donnée dans l'ISO 105-A01.

© ISO 1993

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation  
Case Postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

# Textiles — Essais de solidité des teintures —

## Partie P01:

Solidité des teintures à la chaleur sèche (à l'exclusion du repassage)

### 1 Domaine d'application

**1.1** La présente partie de l'ISO 105 prescrit une méthode pour la détermination de la résistance des teintures sur les textiles de toute nature, à tous leurs stades de transformation, à l'action de la chaleur sèche, à l'exclusion du repassage, étant donné que la chaleur sèche est utilisée pour stabiliser les dimensions et la forme des textiles.

**1.2** Trois essais différant par la température sont prévus; un ou plusieurs de ceux-ci peuvent être effectués, suivant les exigences et la stabilité des fibres.

**1.3** Cette méthode n'est pas destinée à l'évaluation des dégradations de coloration susceptibles de se produire au cours des opérations de teinture, d'impression et d'apprêtage.

### 2 Références normatives

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente partie de l'ISO 105. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente partie de l'ISO 105 sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre

des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 105-A01:1989, *Textiles — Essais de solidité des teintures — Partie A01: Principes généraux pour effectuer les essais.*

ISO 105-A02:1993, *Textiles — Essais de solidité des teintures — Partie A02: Échelle de gris pour l'évaluation des dégradations.*

ISO 105-A03:1993, *Textiles — Essais de solidité des teintures — Partie A03: Échelle de gris pour l'évaluation des décolorations.*

ISO 105-F:1985, *Textiles — Essais de solidité des teintures — Partie F: Tissus témoins.*

ISO 105-F10:1989, *Textiles — Essais de solidité des teintures — Partie F10: Spécification pour le tissu témoin: Multifibre.*

ISO 139:1973, *Textiles — Atmosphères normales de conditionnement et d'essai.*

### 3 Principe

Une éprouvette du textile, en contact avec un ou des tissus témoins prescrits, est chauffée par contact intime avec un milieu qui est chauffé à la température requise. La dégradation de la coloration de l'éprouvette et le décolorage sur le ou les tissus témoins sont évalués à l'aide des échelles de gris.

## 4 Appareillage et matériaux

**4.1 Dispositif thermique**, équipé de deux plaques chauffées par un dispositif électrique de chauffage, contrôlable avec précision, qui permet de placer l'éprouvette composée à plat sous une pression de  $4 \text{ kPa} \pm 1 \text{ kPa}$ , à une température choisie à l'avance et uniformément répartie.

Un appareil approprié est l'un des suivants:

- a) une presse de chauffage, décrite dans *Zeitschrift für die gesamte Textilindustrie*, **60** (1958), p. 1017;
- b) un bain de métal fondu, dans lequel est immergé un support contenant l'éprouvette composite, décrit dans *The Journal of the Society of Dyers and Colourists*, **76**, mars 1960, p. 158.

Pour de plus amples informations au sujet des fournisseurs de matériel adéquat, voir ISO 105-A01:1989, paragraphe 8.1.

D'autres dispositifs peuvent être utilisés pour cet essai, à condition qu'ils donnent des résultats identiques à ceux qui sont obtenus au moyen de l'appareils décrit ci-dessus.

**4.2 Tissus témoins** (voir ISO 105-A01:1989, paragraphe 8.3).

Soit:

**4.2.1** Un tissu témoin multifibre, conforme à l'ISO 105-F10.

Soit:

**4.2.2** Deux tissus témoins monofibres, conformes aux sections appropriées F01 à F08 de l'ISO 105-F:1985, chacun ayant des dimensions adaptées à celles du dispositif thermique (4.1), l'un composé du même genre de fibre que le textile à soumettre à l'essai, ou, dans le cas de mélanges, du même genre que la fibre prédominante, le second composé de fibre de polyester, sauf prescription différente.

**4.3 Tissu insensible au dégorgeement**, si besoin est.

**4.4 Échelle de gris pour l'évaluation des dégradations**, conforme à l'ISO 105-A02, et **échelle de gris pour l'évaluation des dégorgements**, conforme à l'ISO 105-A03.

## 5 Éprouvette

**5.1** Si le textile à soumettre à l'essai est de l'étoffe,

- a) coudre une éprouvette de dimensions adaptées à celles du dispositif thermique (4.1) sur un morceau

du tissu témoin multifibre (4.2.1) de mêmes dimensions le long de l'un des petits côtés, le tissu multifibre étant en contact avec l'endroit de l'éprouvette;

ou

- b) coudre une éprouvette de dimensions adaptées à celles du dispositif thermique entre les deux tissus témoins monofibres (4.2.2) de mêmes dimensions le long des petits côtés.

**5.2** Si le textile à soumettre à l'essai est du fil ou de la fibre en bourre, prélever une quantité du fil ou de la fibre en bourre approximativement égale à la moitié de la masse totale des tissus témoins et

- a) la placer entre un morceau du tissu témoin multifibre de dimensions adaptées à celles du dispositif thermique et un morceau du tissu insensible au dégorgeement (4.3) de mêmes dimensions et le coudre tout le long des quatre côtés (voir ISO 105-A01:1989, paragraphe 9.6);

ou

- b) la placer entre un morceau de chacun des deux tissus témoins monofibres prescrits de dimensions adaptées à celles du dispositif thermique et coudre tout le long des quatre côtés.

## 6 Mode opératoire

**6.1** Placer l'éprouvette composite dans le dispositif thermique (4.1) et l'y laisser séjourner durant 30 s à l'une des températures suivantes:

150 °C  $\pm$  2 °C

180 °C  $\pm$  2 °C

210 °C  $\pm$  2 °C

Si on le désire, d'autres températures peuvent être utilisées, à condition que cela soit clairement indiqué dans le rapport d'essai. La pression exercée sur l'éprouvette doit être de  $4 \text{ kPa} \pm 1 \text{ kPa}$ .

**6.2** Enlever l'éprouvette composite et la laisser reposer durant 4 h dans l'atmosphère normale tempérée d'essai conforme à l'ISO 139, c'est-à-dire à une température de  $20 \text{ °C} \pm 2 \text{ °C}$  et à une humidité relative de  $(65 \pm 2) \%$ . Dans les pays tropicaux, l'atmosphère normale tropicale d'essai conforme à l'ISO 139, c'est-à-dire une atmosphère ayant une température de  $27 \text{ °C} \pm 2 \text{ °C}$  et une humidité relative de  $(65 \pm 2) \%$ , peut être utilisée.

**6.3** Évaluer la dégradation de la coloration de l'éprouvette et le dégorgeement sur le ou les tissus témoins à l'aide des échelles de gris (4.4), par rapport à des morceaux des tissus témoins (4.2) qui ont été

traités de la même manière, mais en l'absence d'une éprouvette.

## 7 Rapport d'essai

Le rapport d'essai doit contenir les indications suivantes:

- a) numéro et date de publication de la présente partie de l'ISO 105, à savoir ISO 105-P01:1993;
- b) tous détails nécessaires à l'identification de l'échantillon soumis à l'essai;
- c) température d'essai (voir 6.1);
- d) indice de solidité pour la dégradation de coloration de l'éprouvette (voir 6.3);
- e) en cas d'utilisation de tissus témoins monifibres, indice de solidité pour le dégorgement sur chaque genre de tissu témoin employé;
- f) en cas d'utilisation d'un tissu témoin multifibre, indice de solidité pour le dégorgement sur chaque genre de fibre constituant le tissu témoin multifibre et genre de tissu témoin multifibre employé.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 105-P01:1993](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ccc3c505-6bbc-41ae-96fl-c682a99dbfe4/iso-105-p01-1993)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ccc3c505-6bbc-41ae-96fl-c682a99dbfe4/iso-105-p01-1993>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 105-P01:1993

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ccc3c505-6bbc-41ae-96f1-c682a99dbfe4/iso-105-p01-1993>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 105-P01:1993

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ccc3c505-6bbc-41ae-96f1-c682a99dbfe4/iso-105-p01-1993>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 105-P01:1993

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ccc3c505-6bbc-41ae-96fl-c682a99dbfe4/iso-105-p01-1993>

---

---

**CDU 677.016.47:677.019.35**

**Descripteurs:** textile, matière teignante, essai, essai à la chaleur sèche, détermination, solidité de la couleur.

Prix basé sur 3 pages

---

---